

Ne taillez pas vos haies pendant la période de nidification des oiseaux

Bonne nouvelle pour les jardinier procrastinateurs : ils ont une excuse toute trouvée pour ne plus tailler leurs haies de mars à août, celle de protéger les oiseaux ! Au niveau légal, les interventions sur les haies sont interdites pour les agriculteurs en cette période. Pour les particuliers, il est vivement conseillé de suivre cette règle pour préserver nos amis ailés qui sont déjà bien en difficulté.



Durant quelle période ne doit-on pas tailler les haies ?

Entre du 1er avril au 31 juillet, il est interdit pour les agriculteurs, selon l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) (1) de tailler les haies dans un souci de préservation des oiseaux et des autres petits animaux indispensables à la biodiversité.

Pour préserver l'équilibre du jardin entre prédateurs et ravageurs, il est très important de **modérer ses ardeurs également en tant que jardinier**.

Préserver la biodiversité est la clé d'un jardin équilibré qui demande moins de soins et de produits de traitements. **Les oiseaux, par leur alimentation variée permettent de maintenir cette symbiose des écosystèmes**. Certains vont aider le jardinier en se nourrissant d'insectes destructeurs de cultures, mais aussi de chenilles, de larves et autres bestioles parfois présentes en masse.

Les oiseaux sont des régulateurs naturels de nos jardins.

Pourquoi ne pas tailler les haies juste pendant cette période ?

De mars à fin juillet, nombreux sont les oiseaux qui profitent du couvert et de la nourriture qu'apporte une haie pour construire leurs nids, élever leurs petits et les nourrir sereinement.

Merle noir, accenteur mouchet, Verdier d'Europe, rouge-gorge ou pinson, trouvent tous un refuge et un lieu de nidification dans les haies.

En ne les taillant pas en cette période cruciale pour ces espèces, vous assurez tout simplement la survie des oisillons qui vont pouvoir grandir en paix, bien abrités par la dense végétation des haies.

Il est également **recommandé de laisser au sol une bande de végétation naturelle aux pieds des haies**. Certains oiseaux comme le merle, aiment y glaner leur nourriture, d'autres comme **le pipit farlouse**, font leurs nids directement au sol sous les arbustes. Notez que ce petit passereau a perdu près de 70 % de ses effectifs en 17 ans selon une étude conjointe du CNRS et du Muséum d'Histoire naturelle. Même s'il est rare dans les jardins, excepté dans ceux qui possèdent des zones humides, il est primordial de le protéger pour sauver l'espèce.

Outre la préservation des oiseaux, le jardinier se verra bien inspiré de ne pas tailler sa haie car **elle abrite également bon nombre de mammifères** qui vont l'aider dans sa lutte contre les ravageurs au jardin. Sans compter qu'il est toujours préférable d'attendre l'automne ou l'hiver, lorsque la sève redescend dans les racines pour tailler la majorité des arbres et arbustes. **Remettez donc la taille de vos haies au mois d'octobre sans culpabiliser !**